

SOMME'S AU COURANT

LA LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE DES JEUNES AGRICULTEURS DE LA SOMME



LA PHOTO DU MOIS

Edito

Raphaël CATTEAU
Membre du bureau JA Somme

Bonjour à tous chers adhérentes et adhérents,

En 2022, le président de la république est venu nous voir sur de Terres de Jim, pour lancer le PLOAA (Pacte et Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles) qui est le pan agricole du plan « France 2030 ». Et pour ne pas déroger à sa structuration de loi, il demande à tous les organismes (syndicats, consulaires, associations...) de travailler sur un projet de pacte et de loi. Pour ce faire, une concertation nationale a été mise en place autour de trois grands thèmes :

Orientation et formation, Installation et transmission et Adaptation et transition face au changement climatique. La région Hauts-de-France va commencer à travailler également sur cette consultation dans le courant du mois de mars. L'élaboration au niveau national aura lieu au mois de juin.

Je vous invite donc à nous faire remonter toutes vos bonnes idées auprès de nos élus et animatrices car ce pacte aura sûrement un impacte sur la réforme de la PAC 2027. D'avance, merci pour vos contributions.

Je profite aussi de la tribune qui m'est donnée, pour vous parler de sujets qui me tiennent à cœur. Tout d'abord, pour vous féliciter pour la promotion de notre site « Stage Agricole » qui comptabilise 42 000 connexions. Continuez à en parler autour de vous !

Je vous rappelle également que 2 événements régionaux sont en préparation :
- « L'Agriculture dans ta ville » qui se déroule le vendredi 12 mai 2023 à Amiens, au pied de la cathédrale (qui est un marché fermier sous forme d'afterwork)
- Les Jeux Olympiques interdépartementaux qui se déroulent les 17 et 18 juin 2023 au lycée agricole Robert Schuman de Chauny

Ils sont ouverts à tous, nous vous attendons nombreux !

Le Conseil d'Administration JA HDF et moi-même, vous souhaitons de bon travaux de printemps et restons à votre disposition pour la moindre information

PORTRAIT D'AGRI



Nom : DENEUX
Prénom : Benoît
Adhérent au canton
de Hornoy - Oisemont
Profession : Chef d'entreprise

Si tu étais un engin agricole : Un semoir

Ton réseau social préféré : Snapchat car il permet de communiquer par audio, message, photo et vidéo

Si tu avais un super pouvoir : Faire comprendre aux personnes non issues du milieu agricole, l'utilisation des engrais et produits phytosanitaires, pour arrêter d'être jugé

Si tu étais un élément : La terre car c'est une fierté de pouvoir planter et faire pousser des cultures qui permettent de nourrir des milliers de personnes

Une citation qui t'inspire : « Il faut rendre à l'agriculture sa place et son rang » de Alphonse Karr

Ce que tu aime chez JA : Les échanges entre adhérents sur les différentes méthodes de travail mais aussi la convivialité lors des réunions ou des manifestations



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Une Assemblée Générale sur le thème de la main d'œuvre en agriculture

Cette année, l'Assemblée Générale des Jeunes Agriculteurs de la Somme a eu lieu le vendredi 10 février à l'Auditorium du Crédit Agricole à Amiens. Le thème cette année : La main d'œuvre en agriculture et plus précisément « Main d'œuvre en agriculture, c'est pourtant si simple de traverser la route », reprise d'une phrase bien connue prononcée par un homme politique. En effet, les Jeunes Agriculteurs de la Somme ont décidé cette année, de mettre en avant les problématiques liées à la main d'œuvre dans le monde agricole. Une problématique partagée !

La matinée en huis clos, réservée aux adhérents, a permis de présenter le rapport financier mais également de **voter le nouveau tarif de la cotisation 2024 qui passe à 60€.**

Les différents cantons ont ensuite fait entendre leurs voix au travers de discours, de vidéos réalisées sur thème de l'AG, présentant leur activité de l'année ou en chanson (à retrouver sur la page Facebook).

La matinée s'est poursuivie autour d'échanges avec Aurore Paillard, membre du Conseil d'Administration Jeunes Agriculteurs National. Néonicotinoïdes, distorsion de concurrence concernant certains produits autorisés dans des pays de l'Union Européenne et non en France, communication... un large temps d'échange qui a permis de balayer l'ensemble des sujets syndicaux du moment ou de l'année passée et à venir.

L'après-midi, ouverte à tous, a permis, dans un premier temps, de présenter les cantons gagnants. Eh oui, cette année, deux cantons ont été récompensés pour leur vidéo et intervention. Bravo aux cantons de Poix-Conty, qui a réalisé une vidéo sur la main d'œuvre en agriculture en mettant en avant le lien entre le passé et le présent et le canton d'Ailly-Hallencourt qui a réadapté les paroles de la chanson « A nos souvenirs » de Trois Cafés Gourmands.

Beaucoup d'imagination !

Les partenaires et officiels étaient présents pour écouter le rapport d'activités ainsi que le rapport moral.

La journée s'est poursuivie avec une table ronde, animée par Charles Brunet en présence d'Eugénie Casari, directrice du Service de Remplacement et Groupement d'Employeurs de la Somme, de Romain Meerschman, agriculteur, d'Arthur Ducrocq, salarié agricole et de Grégory Canaple, formateur en lycée agricole. C'est pourtant si simple de traverser la route... eh bien pas tant que ça. C'est ce qu'en ont témoigné les échanges lors de la table ronde. La main d'œuvre reste un gros sujet dans les exploitations, qui peinent à recruter. Aujourd'hui, 42% des projets de recrutement en exploitation rencontrent des difficultés et 20% restent sans candidature. De son côté, le Service de Remplacement innove face à ces différents freins. Depuis 2019, le Groupement d'Employeurs de la Somme pilote Agr'Innov emploi, un service de formation et d'immersion pour faire découvrir le métier aux personnes qui souhaitent se réorienter, aux jeunes en recherche d'emploi ou aux travailleurs saisonniers qui aspirent à un emploi plus pérenne.

En bref, à l'heure où le salariat devient de plus en plus important dans les exploitations, il est important que chacun y trouve son compte, salarié comme employeur afin de pouvoir faire perdurer le métier.

Une belle Assemblée Générale qui s'est terminée par un repas et une soirée festive comme à son accoutumé !

PAROLE AUX CANTONS

ALICE PARCY AILLY - HALLENCOURT

Un mot pour définir ton canton : Ambitieux mais calme. Pourquoi ? Parce qu'on désire faire des choses, mais nous manquons de temps, ce qui est dommage.

La chose importante pour faire fonctionner ton canton : la communication et la cohésion de groupe

L'événement phare de ton canton : Notre randonnée pédestre et VTT que nous organisons tous les ans.

Une anecdote qui a marqué ton canton : Nos chers cyclistes lors de notre randonnée qui nous ont pris le fléchage du parcours VTT à l'envers... comment vous dire qu'ils ont eu des petits soucis !





ACTION OEUFS

A la chandeleur, les éleveurs pleurent !

La rémunération du prix des œufs, un autre sujet qui touche les éleveurs ! C'est le jeudi 2 février, à la chandeleur, que les Jeunes Agriculteurs de la Somme et la FDSEA de la Somme ont réalisé une action en grande surface.

Depuis presque deux ans, les producteurs d'œufs sont confrontés à l'augmentation de leurs coûts de production.

Après l'envolée continue du prix de l'aliment lié à la hausse des matières premières et les difficultés de répercussion malgré la loi Egalim2, ce sont les autres charges qui explosent : les poussins, la main d'œuvre, les matériaux et bâtiments, les taux bancaires, les assurances, et surtout l'énergie (gaz et électricité).

Le prix des œufs payés à l'éleveur par les centres de conditionnement est partiellement indexé sur le prix de l'aliment des poules à l'instar de

l'ensemble des autres charges, qui ne sont pas du tout prises en compte.

Les éleveurs ne peuvent pas prendre en charge la hausse de tout ces coûts. De plus, dans un contexte d'influenza aviaire, il est impossible aujourd'hui de se projeter dans l'élevage avicole.

Les éleveurs se sont donc mobilisés au supermarché E.Leclerc de Rivery pour obtenir des réponses et inciter les GMS à accepter les hausses de prix dans les négociations commerciales. Ils ont également étiqueté les boîtes d'œufs où était annoté « ces œufs ne rémunèrent pas l'éleveur ».

Aussi, ils ont pu échanger avec les consommateurs sur la situation, afin de les sensibiliser.

Les agriculteurs ont pu échanger avec la direction du magasin.



PLOA

Pacte et Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles : Un défi à relever en réseau !

Jeunes Agriculteurs se félicite du lancement du projet de Pacte et de Loi d'Orientation et d'Avenir Agricoles (PLOA) autour du ministre Marc Fesneau et de Régions de France. Alors qu'il représente l'avenir du secteur, l'ensemble du réseau sera en première ligne des concertations qui s'annoncent. Déjà réunis en groupes de travail, les responsables ont élaboré des propositions et attentes.

Ce projet avait d'abord été promis lors de l'élection présidentielle par Emmanuel Macron. Ce dernier est ensuite venu à une deuxième reprise aux Terres de Jim pour annoncer des concertations dans le cadre d'un pacte.

Les enjeux posés dans ce pacte sont les défis incontournables de ces prochaines décennies. En effet, avec la moitié des agriculteurs qui sera en âge de partir à la retraite dans les cinq prochaines années, la France

doit y répondre afin de préserver sa souveraineté alimentaire, le dynamisme de ses territoires et développer sa capacité à faire la transition agroécologique.

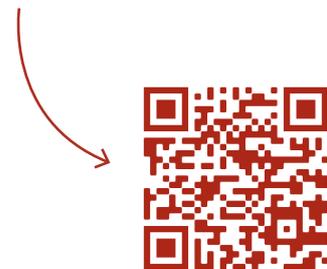
Le réseau est prêt à contribuer activement, aux niveaux régional et national, aux trois groupes de travail mis en place par le ministère :
Groupe 1 : Orientation et Formation
Groupe 2 : Installation, Transmission
Groupe 3 : Adaptation et Transition face au changement climatique

Dans chaque région JA, un binôme élu/collaborateur a été élu pour suivre chaque groupe de travail et partager les avancées.

En parallèle, Jeunes Agriculteurs est à la manœuvre pour produire les documents de positions et ressources communes pour ne parler que d'une seule voix et maximiser les chances de déboucher sur du concret.

Ce PLOA est l'opportunité d'inscrire les positions de Jeunes Agriculteurs dans une future politique ambitieuse pour l'agriculture et notamment pour le renouvellement des générations qui est au cœur des préoccupations.

Retrouvez ci-dessous les positions officielles du réseau JA pour le PLOA



LES ÉCOS

DÉCLARATION PAC AIDES BOVINES

Les anciennes aides aux bovins allaitants (ABA) et aux bovins laitiers (ABL) sont remplacées par une seule aide couplée bovine à partir de 2023. Cette nouvelle aide est versée aux bovins âgés de plus de 16 mois.

Les animaux primables sont :

- les bovins, mâles et femelles, présents sur l'exploitation le jour du dépôt de la demande d'aide, âgés de 10 mois ou plus et restant sur votre exploitation pendant 6 mois au moins. Ces animaux seront donc âgés de plus de 16 mois à la date de référence. (Ex. d'animaux primables : génisses de renouvellement, taureaux, vaches répondant à ces critères)
- les bovins, mâles et femelles, vendus à 16 mois ou plus dans l'année qui précède la date de référence (ou après le dernier jour de la période de détention obligatoire si vous avez demandé l'ABA en 2022). Pour être primables, ces animaux doivent avoir été vendus pour abattage, détenus au moins 6 mois sur l'exploitation et ne pas avoir atteint l'âge de 16 mois à la date de référence de l'année précédente
- un bovin ne peut être primé qu'1 fois pour l'aide bovine pour 1 campagne. Le remplacement des animaux n'est pas possible.

Les bovins éligibles sont convertis en UGB (Bovin >2 ans = 1 UGB / Bovin entre 16 mois et 2 ans = 0.60 UGB). L'âge retenu est celui à la date de référence ou à la date de vente pour abattage. L'aide est plafonnée à 120 UGB et à 1.4 fois la surface fourragère au-delà des 40 premières UGB de l'exploitation. La transparence GAEC s'applique à ce plafond.

- **Un niveau supérieur** (montant indicatif autour de 110 € / UGB en 2023) et plafonné à 120 UGB pour :
- les UGB femelles de type racial viande (plafonnées à 2 fois le nombre de veaux nés sur l'exploitation et détenus plus de 90 jours). Pour les nouveaux Producteurs ayant débuté une activité d'élevage depuis moins de 3 ans, il y a une dérogation à ce plafonnement.

- les UGB mâles (plafonnés au nombre de vaches éligibles de l'exploitation). Ces UGB sont primées dans la limite de 1,4 fois la surface fourragère de l'exploitation - Ex. : si 50 ha de surface fourragère déclarée 70 UGB sont primables au niveau supérieur.

- **Un niveau de base** (montant indicatif autour de 60 € / UGB en 2023) :
- si le plafond de 120 UGB et 1.4 fois la surface fourragère n'est pas atteint grâce aux UGB primées au niveau supérieur, les animaux éligibles restants sont primés au niveau de base dans la limite de 40 UGB.
o Les UGB femelles de type racial mixte ou lait sont primées uniquement au niveau de base dans la limite de 40 UGB.

Pour davantage d'informations, vous pouvez consulter la notice « Aide Bovine (AB) - Campagne 2023 » ou la Fiche « la PAC en un coup d'œil » et son « Annexe 11 » sur le site du ministère de l'Agriculture - Annexe 11 - lien : <https://agriculture.gouv.fr/les-aides-couplees>

SOIRÉES JA

CANTON DOMART - DOULLENS - BERNAVILLE - ACHEUX
SAMEDI 11 MARS 2023 À CANDAS

CANTON HORNOY - OISEMONT
SAMEDI 29 AVRIL 2022 À HORNOY

SALON DE L'AGRICULTURE 2023

Le samedi 25 février, la région Hauts-de-France animera le stand Jeunes Agriculteurs afin de faire découvrir l'agriculture de notre région au grand public !

N'hésitez pas à venir partager la bonne ambiance qui caractérise notre réseau et venez échanger sur votre métier !



Jeunes
Agriculteurs
Demain se construit aujourd'hui
Somme

19 bis rue Alexandre Dumas
80096 AMIENS Cedex 3
03 22 53 30 08
jeunesagriculteurs80@gmail.com
www.jeunesagriculteurs80.fr

f t s i

